

## Postulat augmentation de la subvention pour les vélos électriques

Lausanne étant une ville en pente, la pratique du vélo « musculaire » est plutôt réservée à une partie de la population, sportive ou relativement jeune. Pour encourager la mobilité douce et notamment la pratique du vélo, la ville de Lausanne mène depuis de nombreuses années une politique proactive en termes de subventionnement pour les vélos électriques, en aidant financièrement la population à acquérir un. En effet, les vélos électriques sont sensiblement plus chers que les vélos sans motorisation électrique. L'aide financière a permis à de nombreuses personnes vivant sur la commune de pouvoir se mettre à la pratique du vélo électrique dans notre belle cité et de dépasser les obstacles naturels que représentent les nombreuses montées.

En termes de mobilité, la crise du Covid a modifié nos comportements. Au printemps 2020, de nombreuses Lausannoises et Lausannois ont ressorti leur vieux vélo, d'autres se sont rendus dans un magasin de vélo électrique pour en acheter un. Malgré cela, les rues lausannoises se sont malheureusement retrouvées - lors du déconfinement - vite saturées de véhicules thermiques. Le contraste fût saisissant entre un début du printemps aux rues vides et le début de l'été le retour des bouchons, bouchons plus importants qu'avant la pandémie. Une des explications de ces rues engorgées est que lors du déconfinement la population s'est montrée réticente à prendre les transports publics. Cette crainte liée à l'usage des transports publics va certainement continuer vu le nombre de cas Covid en augmentation cet été en Europe, en Suisse et particulièrement dans le canton de Vaud.

Le montant de la subvention s'élève à 15% du prix du vélo électrique avec un plafond à CHF 400.-, ce montant est doublé pour les personnes au bénéfice d'un subside à l'assurance-maladie et les moins de 25 ans). Malgré le subventionnement de la Ville acquérir un vélo électrique reste un achat important voire impossible pour une partie de la population.

Pour permettre un développement plus important encore du vélo électrique à Lausanne, fluidifier la circulation en ville et diminuer l'impact des émissions à effet de serre, il est demandé à la Municipalité d'étudier la possibilité d'un nouveau projet de subventionnement. En augmentant par exemple le montant de la subvention jusqu'à 25% du prix de base et avec un plafond à 600.-, ainsi qu'en l'ouvrant aux personnes à l'aide sociale ou aux chômeuses et chômeurs ou aux personnes bénéficiant de l'AVS avec un rabais de 50% du prix de base et un plafond maximum de 800.- de même il serait peut-être intéressant de permettre aux futures acheteuses et acheteurs de pouvoir faire un crédit auprès de la Ville, ce qui leur permettrait d'acquérir un vélo plus rapidement.

Denis Corboz

Aude Billard

